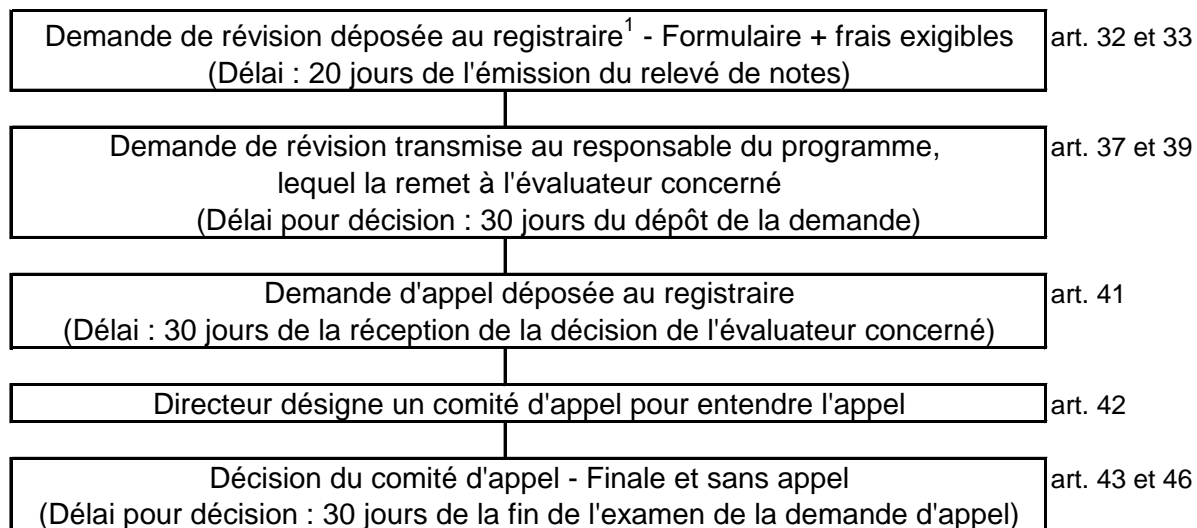


Politique et procédures relatives aux recours administratifs et sur le traitement des plaintes (POL 01-02)

Résultat d'une évaluation



¹ Renonciation automatique à la demande de révision s'il y a dépôt d'une demande d'inscription à une formation d'appoint (art. 34)